

Manifeste

« 100 collectivités de la Loire engagées pour le climat »

100 collectivités de la Loire ont investi dans les énergies renouvelables (solaire, bois, hydroélectricité...) engagées des actions d'économies d'énergies sur leurs bâtiments ou leur éclairage public

*Pour nous,
élus du département de la Loire,*

•
Les collectivités locales sont un acteur majeur de lutte contre les changements climatiques et pour la préservation des ressources non-renouvelables

•
Les énergies renouvelables sont une des clés de la Transition Energétique. Elles ne doivent pas s'opposer ou être opposées à d'autres formes d'énergies.

•
Les collectivités comme les communes et les groupements de communes doivent pouvoir produire de l'énergie dans les conditions les plus favorables avec une facilitation des projets et un soutien complet.

•
Les collectivités par leurs actions d'efficacité énergétique et leur exemplarité, incitent leur population à agir.

•
Les collectivités doivent pouvoir décider de l'avenir énergétique de leur territoire aux côtés de l'Etat de leur région et département.

•
Les collectivités, propriétaires des réseaux publics de distribution d'électricité et de gaz, doivent être associées aux décisions portant sur les réseaux intelligents, les compteurs communicants et l'avenir des concessions afin de faciliter la maîtrise de l'énergie, le service public et la qualité de l'énergie pour tous.

•
Les collectivités ont besoin d'être soutenues dans leur démarche d'économies d'énergies dans un esprit de mutualisation et de solidarité grâce au soutien de leur syndicat d'énergies départemental.

•
Les collectivités doivent pouvoir valoriser leurs opérations énergétiques grâce aux certificats d'économies d'énergie qui permettent de financer d'autres opérations vertueuses.